



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

médecins

Question écrite n° 12435

Texte de la question

M. Bernard Debré attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la pratique de l'anglais par les médecins français. Il est avéré et reconnu que les médecins français ne pratiquent pas bien cette langue. Jusqu'à présent, un certain nombre de laboratoires, par l'intermédiaire d'un organisme de formation linguistique, participait par le biais d'une subvention à cet organisme, à la formation des médecins. Brutalement, sans explication véritable, tout en reconnaissant l'intérêt de cette formation, le Conseil de l'ordre des médecins vient d'interdire aux praticiens de la suivre. Cette attitude, préjudiciable pour la recherche française, n'est pas conforme à l'article L. 4113-6 du code de santé publique issu de la loi du 4 mars 2002. Il lui demande de bien vouloir préciser son opinion en la matière et les mesures qu'elle compte prendre.

Données clés

Auteur : [M. Bernard Debré](#)

Circonscription : Paris (15^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12435

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 décembre 2007, page 7624

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)